

COMMUNE de BURY

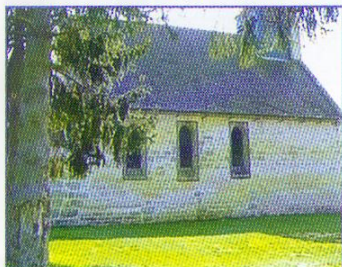
Les plaquettes ci-dessous ont été réalisées par les élèves de l'école élémentaire de Mérard. Dans le cadre d'un projet d'école, sa classe unique les a entièrement conçues (recherches documentaires, photos, aquarelles) sous la houlette de leur professeur, Madame Katell THEROUDE.

Le dépliant touristique complet est disponible à la mairie.

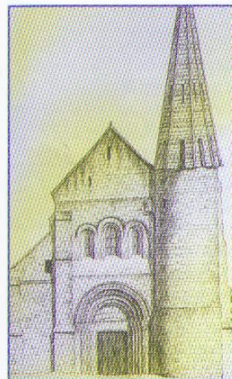
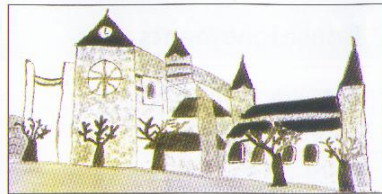
Eglise et chapelles



Dans une niche élevée sur le mur sud de la chapelle, se trouve la statue d'un Christ aux liens. Assis sur un socle de pierre (attitude traditionnelle aux XV^e et XVI^e siècles), le torse est nu, les pieds liés par une grosse corde et sans bras.



La chapelle peut être visitée. (les clés sont à retirer en Mairie).



Eglise de Bury (Collégiale Saint-Lucien)

Il s'agit d'une église qui se compose d'une partie romane (1140) et d'une partie gothique.

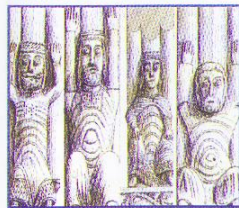
La Tour Sainte Barbe (Sommet culminant à 24 m du sol)

Sainte Barbe étant toujours représentée avec une tour, ce nom a été donné tout naturellement à cette construction qui semble avoir eu une destination plus militaire que religieuse. La flèche qui la couronne n'a jamais eu de cloche et ne peut pas en recevoir. Par contre, depuis sa plate forme, on peut surveiller tout le pays.

Les chapiteaux

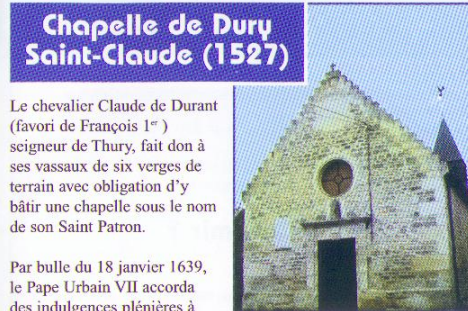
Ils sont placés dans les parties les plus élevées et dans les bas-côtés.

Ils s'inspirent de décors végétaux comme l'arum (plante commune de Picardie) et représentent des humains ou des monstres.



Les vitraux

L'église peut être visitée. (clés et renseignements en Mairie).



Par bulle du 18 janvier 1639, le Pape Urbain VII accorda des indulgences plénières à



ceux qui visiteraient tous les ans la chapelle de Saint-Claude, le jour de la fête, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil et y prieraient pour la conservation et la paix des Chrétiens. On disait la messe dans cette chapelle, le 6 juin, jour de Saint-Claude...



Quelques cartes postales anciennes de la Chapelle de Saint-Claude.

La chapelle peut être visitée. (les clés sont à retirer en Mairie de Bury).

